



Outre le Collectif 5C, six autres projets ont été retenus par l'Agence de l'entreprise et de l'innovation. Chacun disposera de 150 000€ pour mener à bien ses projets, en vue de créer des filières courtes, locales, complètes et structurées pour rencontrer les besoins des citoyens et des consommateurs.